

**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 21 mars 2013

Le président, M. Michael Rohrer, ouvre la séance à 19h30, à la Salle communale.

Il salue la présence de Mmes et MM. les Conseillers, de Mmes et M. les Municipaux, ainsi que de la presse et du public.

Il remercie l'huissier-suppléant pour sa présence et la préparation de la salle ainsi que le personnel communal des Services de conciergerie pour la mise en place de celle-ci.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 61 Conseillers et Conseillères.

11 personnes sont excusées (Mmes Emilie Chitra, Line Gilliard et MM. Marco F. Amado Ribeiro, Jacques Carpentier, Moritz de Hadeln, Nicolas Devinenti, Jean-Michel Favez, Lino Finini, David Marandola, Pascal Regazzoni, Patrick Vallat).

Le président s'assure que chaque Conseiller-ère a été régulièrement convoqué-e et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le président prie d'excuser l'absence à la séance de ce soir de MM. Gérald Creteigny et Olivier Fargeon, tous deux retenus par d'autres séances au niveau régional et cantonal. Mme Christine Girod arrivera avec un peu de retard; M. Collaud aussi, ou alors sera à excuser.

Le bureau a reçu un postulat et une interpellation.

Postulat de MM. Samuel Freuler et Cyril Gallay intitulé «Amélioration de la mobilité douce à Gland».

Le président demande aux postulants s'ils désirent développer leur postulat séance tenante, ceux-ci répondent par l'affirmative.

Le postulat sera ajouté à l'ordre du jour et joint au procès-verbal.

Interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

L'interpellation étant soutenue par cinq membres, elle sera ajoutée à l'ordre du jour et jointe au procès-verbal.

Le président demande à Mme Weber si elle désire développer son interpellation séance tenante, celle-ci répond par l'affirmative.

L'ordre du jour est donc le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 7 février 2013.
3. Communications du bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

5. **Préavis municipal N° 41** relatif à la modification du plan général d'affectation (PGA).
6. **Préavis municipal N° 42** relatif à l'installation de réseaux "WIFI" à la Salle communale et aux bâtiments de Montoly 1 et 2.

Première lecture

7. **Préavis municipal N° 43** à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

Autres objets

8. Nomination d'une Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé «Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives».
9. Postulat de MM. Freuler et Gallay intitulé «Amélioration de la mobilité douce à Gland».
10. Interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

Divers

11. Divers + Propositions individuelles.

- La discussion est ouverte sur cet ordre du jour.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour est accepté, sans avis contraire ou abstention.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 7 février 2013.

- Le président apporte la précision suivante: M. Fargeon, lors de ses communications s'était excusé pour son absence au Conseil du 21 mars, fait qui a été omis dans le procès-verbal, rectification en est faite.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, l'abstention signifiée, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 7 février 2013.

3. Communications du bureau

- Le 11 février, le bureau s'est réuni avec la Municipalité pour la préparation de la séance de ce soir.
- Le 3 mars ont eu lieu une votation communale et des votations fédérales, dont voici les résultats:

Initiative communale demandant "La gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland": refusée par 77,4% de non, 22,6% de oui, taux de participation: 40,6%.

Votations CH:

Objet N°1, Politique familiale: accepté par 72,7% de oui, 27,3% de non.

Objet N°2, Rémunérations abusives: accepté par 62,8% de oui, 37,2 % de non.

Objet N°3, Aménagement du territoire: accepté par 53,7% de oui, 46,3% de non.

La participation pour les votations fédérales a atteint le taux réjouissant de 48,5%, soit plus du double que lors des dernières votations.

- Le 11 mars, le président a été invité à la remise des mérites sportifs glandois. Cette cérémonie a démontré, si cela était encore nécessaire, la qualité des sportifs actifs dans notre ville.
- Le 25 mars aura lieu la séance annuelle entre les présidents de groupes, le bureau élargi et la Municipalité.

4. Communications de la Municipalité

Gérald Cretegny, syndic (Administration générale. Ressources Humaines. Relations publiques).

Mme Golaz, vice-syndique et en l'absence de M. Cretegny excusé, apporte les communications concernant ce dicastère.

- **Personnel:** la Municipalité a mandaté la Société Move Up, sise à Gland, pour recruter un ou une responsable des ressources humaines. Le recrutement est terminé et la Municipalité a le plaisir d'annoncer l'engagement de Mme Catherine Lannaz au 1^{er} juin 2013. Mme Lannaz habite Morges. Après un CFC d'employée de commerce et diverses expériences professionnelles, elle a obtenu en 2004, le brevet fédéral de spécialiste en gestion du personnel. Elle possède une longue expérience dans différents postes en qualité d'assistante, puis de responsable RH dans les secteurs privés et parapublics. Le 18 mars, la Municipalité a rencontré l'ensemble des collaborateurs de l'Administration communale, sauf le personnel auxiliaire. L'objectif était de présenter le bilan des processus d'évaluation et salarial, bilan tenant compte dans une large mesure de l'appréciation des collaborateurs après une enquête menée ce début d'année. De manière générale, les collaborateurs apprécient les nouveaux processus et les améliorations évoquées sont partagées par l'ensemble des partenaires. Lors de cette séance, la Municipalité a présenté Mme Catherine Lannaz.
- **Loi sur les communes:** la Loi du 20 novembre 2012 modifiant celle du 28 février 1956 entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2013. L'arrêté de mise en vigueur du 27 février 2013 ainsi que les modifications de la Loi précitée ont été publiés dans la FAO du 5 mars 2013. Les textes des nouveaux règlements types des Conseils communaux et généraux sont en cours de finalisation. Le Département de l'Intérieur espère pouvoir les transmettre d'ici la fin du mois. Ces modifications auront des implications sur le Règlement du Conseil communal.

Mme Florence Golaz, municipale (Sécurité publique. Population. Transports publics).

- **Naturalisation ordinaire:** accordée à M. et Mme Giuseppe et Franca Stighezza, M. Francesco La Rocca, M. Vahid Bajrami et ses enfants Arton et Bleron, Mme Rosalia Prados Doña, M. Marcello Lopo.
- **Naturalisation facilitée:** accordée à Mme Sabrina Cardoso Amaral, M. Daniel Mendonça Carvalho, Mme Amina Bouzenad.
- **Sécurité:** le 7 mars, la cheffe du Département de l'Intérieur a approuvé le règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance; l'approbation a été publiée dans la FAO du 15 mars. Comme paru dans la presse, cinq jeunes mineurs sont prévenus pour avoir commis des tags sur les bâtiments scolaires de Grand-Champ, des Tuillières et des Perrerets, ainsi que sur le bâtiment de l'Administration communale. L'enquête de la gendarmerie de Gland étant terminée, c'est le Tribunal des mineurs qui a repris le dossier en main. D'autres affaires concernant des tagueurs sont encore en cours.
- **Transports:** suite à l'acquisition de velopass par CarPostal Suisse en avril 2012, les deux systèmes de vélos en libre-service velopass et PubliBike vont fusionner progressivement pour s'unir et devenir une seule marque: PubliBike qui deviendra ainsi le plus grand fournisseur de vélos en libre-service en Suisse. L'objectif est de fournir aux abonnés l'accès à une offre unique en Suisse avec une seule carte client. Dès le 8 avril 2013, les abonnés auront accès à plus de 100 stations et plus de 1000 vélos standards et électriques dans toute la Suisse. A partir de cette date, les stations velopass et tous les supports vont changer et être adaptés à la nouvelle ligne graphique imaginée pour cette fusion. Les tarifs sont les suivants: DayPass: Fr. 10.-. Tarif horaire différencié: Fr. 2.-/heure pour les vélos traditionnels et Fr. 4.-/heure pour les vélos électriques. Abonnements annuels: inchangés.

Avec l'arrivée de M. René Monachon, le nombre de Conseillers présents passe à 62.

M. Olivier Fargeon, municipal (Equipements et espaces verts. Gestion des déchets).

M. Genoud, en l'absence de M. Fargeon excusé, car retenu par une séance importante réunissant les périmètres des déchets vaudois, transmet les communications relatives à ce dicastère.

- **Routes:** une restriction de circulation aura lieu sur la route de Luins, car compte tenu de la largeur du pont (- de 5m.), il n'est pas possible de travailler en demi-chaussée en conservant la circulation. La route de Luins sera donc fermée du 26 mars à 7h. jusqu'au 27 mars à 7h. Une information sera faite via le pilier public et la presse.
- **Déchets:** un contrôle sur la présence ou non de conteneur brun dans tous les bâtiments a été fait et il s'avère qu'environ 90% des immeubles sont déjà équipés, ce qui est réjouissant. Il a été constaté que seuls quelques conteneurs ont été achetés auprès d'autres fournisseurs que la commune de Gland. Tous les Bio-box ont été écoulés et la déchèterie n'en dispose plus depuis le 15 mars. Premiers résultats de la collecte des déchets organiques: 6 mars, 3'300 kg; 13 mars, 6'400 kg; 20 mars, 7'100 kg. Sur cette base, l'on peut estimer que environ 30 kg/an par habitant pourront être méthanisé et retiré ainsi de l'incinération.

M. Thierry Genoud, municipal (urbanisme et bâtiments).

- **Parcelle N° 436, Sadec, Sotridec, Cermix:** le 6 mars, le Conseil général de Luins a approuvé le PPA «En Ruyre» qui va accueillir la sous-station électrique CFF en lieu et place de celle vieillissante située sur la parcelle 436. A relever, la collaboration fructueuse avec la commune de Luins. Les affectations de ladite parcelle sont maintenant connues, à savoir Sotridec, Sadec le long de la voie du chemin de fer et sur la partie haute, probablement la nouvelle usine Cermix et la future déchèterie communale. Les discussions sur la participation des différentes parties sur les infrastructures, que ce soit route et rail sont en cours afin d'arriver avec un préavis courant cette année, comme il avait été annoncé lors du préavis N° 33 en clause d'urgence de septembre 2012 et voté par le Conseil pour participer à la moitié de l'étude de l'aménagement de cette parcelle.
- **Gare-sud:** le collège d'experts a été constitué. Il sera présidé par M. Bruno Marchand, architecte-urbaniste à Genève, professeur à l'EPFL, membre de notre Commission municipale d'urbanisme, et composé de 2 représentants de la Municipalité que sont MM. O. Fargeon et Th. Genoud, des professionnels suivants: Mme F. Regazzoni, notre déléguée à l'urbanisme; MM. Th. Chanard, architecte-urbaniste; J.Y. Le Baron, architecte-paysagiste; H. Froidevaux, économiste; Ph. Gasser, spécialiste de la mobilité et qui a pris part au plan de la mobilité douce de notre commune et des représentants des CFF, Mme Martin et M. Luzzi. Le premier travail de ce collège d'experts pour ce mandat d'étude parallèle (MEP) est de choisir 4 groupements de professionnels regroupant des urbanistes, paysagistes, spécialistes de la mobilité pour participer à cette étude test. Un premier atelier est prévu le 20 juin, un deuxième, le 27 août, et entre les deux une participation avec la population et le Conseil communal.
- **Eikenøtt:** une séance de présentation sur tout ce qui va revenir à la commune a été organisée par le constructeur à l'attention de la Municipalité, accompagnée par les chefs de Services concernés, pour avoir un catalogue de remarques et de propositions de la part de notre Administration, il est toujours bien d'avoir le ressenti des utilisateurs. La place publique sera essentiellement minérale avec des buttes de terre qui vont recevoir des arbres de bonnes dimensions afin d'éviter des bacs qui ne sont pas très esthétiques. A la jonction de la place et du parc, il y aura un pavillon regroupant toutes les infrastructures techniques nécessaires à l'organisation de diverses manifestations; des WC publics seront aussi à disposition. Une étude approfondie a été faite pour tout ce qui concerne les luminaires, la mise en lumière a été réalisée avec des spécialistes et il y aura des ambiances différentes, que l'on soit dans le parc ou sur la place.

- **UAPE:** la construction bat son plein et les choix ont été rendus dans les délais pour respecter le planning mis en place avec les constructeurs. L'équipement intérieur de ce bâtiment est le travail conjoint de Mme la Municipale Christine Girod, des utilisatrices de l'UAPE et de la Pause-déj. afin de donner un lieu d'accueil de qualité pour les écoliers, après Pâques.
- **Rénovation des Perrerrets:** le projet lauréat de l'appel d'offres proposait un revêtement extérieur en bois, prétraité à l'aide de champignons permettant de garder l'aspect du bois. Après plusieurs visites de bâtiments ayant déjà 5 à 8 ans d'âge, les architectes ont réalisés que ce n'était pas aussi bien que cela. Ils ont fait une analyse multicritères sur une dizaine de produits actuellement sur le marché afin de proposer le meilleur matériau. La Municipalité s'est déterminée sur un revêtement "double peau", du type que l'on voit chez Denner ou sur le nouveau vestiaire du Centre sportif, il s'agit soit de fibrociment ou d'un aggloméré de bois extrêmement résistant. Les études continuent sur cette base-là.
- **Prix:** dans le cadre du Salon de l'Immobilier de Lausanne, la commune de Gland associée avec l'entreprise Losinger-Marazzi a reçu le 20 mars, le prix de l'immobilier 2013, dans la catégorie Ecoquartier pour la réalisation en cours de «Eikenøtt». Ce prix a été décerné par le magazine Bilan.

Avec l'arrivée de M. Cristian Riccio, le nombre de Conseillers présents passe à 63.

Mme Isabelle Monney, municipale (Affaires sociales. Culture. Culte).

• **Culture:** la saison des concerts de Gland vient de se terminer avec le concert du Sinfonietta de Lausanne. L'association «Les Concerts de Gland» se réjouit de la participation du public et tout particulièrement des derniers aménagements qui ont été mis en place spécialement pour les concerts classiques. Bien que l'acoustique de Grand-Champ ait été revue récemment, les formations classiques souffraient d'un mauvais retour phonique en raison des rideaux de velours qui absorbent les sons. Des panneaux phoniques ont donc été fabriqués spécialement et ces derniers sont donc installés lors de concerts classiques. Lors du dernier concert, les musiciens ont ainsi pu profiter d'une qualité acoustique d'un niveau vraiment remarquable.

Courant janvier, les 3 artistes invités, Vincent Kohler, Ignazio Bettua et Stéphanie Pfister ont reçu le règlement du concours pour le projet culturel «Place de la Gare». Ils se sont rendus sur la place pour s'imprégner des lieux et actuellement travaillent sur leur projet. Ils ont un délai jusqu'au 8 avril pour remettre la maquette et le 25 avril, le jury se réunira afin de se déterminer sur le projet lauréat après avoir entendu chaque artiste présenter son projet, individuellement.

• **Eikenøtt, Bâtiment B 2-4:** La Mobilière Suisse Asset Management SA qui construit ce bâtiment sur la parcelle de la commune signera le DDP ainsi que la convention le 5 avril.

Avec l'arrivée de M. Yves Clerc, le nombre de Conseillers présents passe à 64.

Mme Christine Girod, municipale (Accueil Petite enfance. Jeunesse. Ecole).

Mme Girod s'excuse pour le retard, retenue qu'elle était par la présidence de l'assemblée générale de la clinique dentaire, à Arzier.

• **Jeunesse:** la Municipalité, en collaboration avec Espace Prévention la Côte, a prévu la mise en place d'un espace de rencontre et de socialisation par la pratique d'un sport en salle, pour les jeunes de notre ville. Cet événement s'appelle "the samedis soirs". Le but n'est pas de créer une animation, mais de donner la possibilité, aux jeunes entre 12 et 25 ans qui le souhaitent, de disposer d'un lieu dans lequel ils peuvent se rencontrer et pratiquer une activité physique. Les capacités de responsabilisation, le respect et les activités de groupe sont favorisés par un encadrement minimal qui laisse la possibilité aux jeunes d'apprendre à s'autogérer. Encadré par un responsable d'Espace Prévention, le lieu de rencontre permet aux jeunes de pratiquer cette activité physique et d'apprendre à s'organiser entre eux. Les "Règles du jeu" sont posées par écrit et les jeunes s'engagent à les respecter et déclarent leur adhésion en signant le

document. Dès le 23 mars, la salle de Mauverney A sera ouverte les samedis soirs de 19h30 à 21h00. Une période allant jusqu'au 4 mai servira de projet pilote. Elle sera reconduite dès l'automne si le résultat est conforme aux attentes de la Municipalité et de Espace Prévention la Côte.

- **Skatepark:** les travaux de réfection du skatepark à «En Bord» se poursuivent malgré une météo peu clémente. Afin de marquer la fin des travaux, un comité d'organisation travaille actuellement sur une journée d'inauguration, qui aura lieu le 27 avril de 10h00 à 18h00. Après la partie officielle prévue en fin de matinée, le public pourra admirer de 13h00 à 17h00, diverses démonstrations de skate, roller, trottinette et BMX. Divers stands seront tenus par le Centre de Rencontre et de Loisirs, le FC Gland, Espace Prévention, l'association Authentic Skate Development. Une invitation officielle parviendra.
- **Conseil d'Etablissement:** le Conseil d'Etablissement a eu lieu le 11 février 2013 et a accordé une demi-journée de congé le mercredi matin 8 mai afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un grand week-end de l'Ascension.

M. Daniel Collaud, municipal (Finances. Promotion économique. Sports. Santé. Domaines et forêts).

Est excusé.

PREAVIS AVEC DECISION

5. Préavis municipal N° 41 relatif à la modification du plan général d'affectation (PGA)

- M. Labouchère, rapporteur de la Commission du Plan de zones lit les conclusions recommandant d'accepter le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, ni abstention signifiée, le Conseil communal accepte le préavis N° 41 relatif à la modification du plan général d'affectation (PGA, soit:

- d'adopter la modification du plan général d'affectation portant sur une surface de 12'558 m² de la parcelle N° 1593;*
- de transmettre ce dossier au Département de l'Intérieur pour approbation.*

6 Préavis municipal N° 42 relatif à l'installation de réseaux "WIFI" à la Salle communale et aux bâtiments de Montoly 1 et 2.

- M. Moulin, rapporteur de la Commission technique lit le vœu, puis les conclusions recommandant d'accepter le préavis tel que présenté.
- Le président précise que le montant étant encore de la compétence municipale, la Commission des Finances n'a pas rapporté sur ce sujet.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, 2 abstentions signifiées, le Conseil communal accepte le préavis N° 42 relatif à l'installation de réseaux "WIFI" à la Salle communale et aux bâtiments de Montoly 1 et 2, soit:

- d'accorder le crédit de Fr. 70'000. - et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.*

PREMIERE LECTURE

7. Préavis municipal N° 43 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

• La séance est agendée le 27 mars 2013 à 20h00. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Manfred Schumacher, GdG. *Membres:* Olivier Moulin, GdG, - Lino Finini, PLR, - Stella Motta Larrivé, Soc, - José Da Silva Pinheiro, Soc, - Martial Cosandier, Vert – Pascal Regazzoni, UDC.

+ la Commission des Finances.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

DIVERS

8. Nomination d'une Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé «Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives».

• La séance est agendée le 12 avril 2013 à 20h00. La secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Patrick Uebelhart, Vert. *Membres:* Carol Petipierre, GdG, - Catherine Labouchère, PLR, - Marcel Brauch, Soc, – Jean-Marc Guibert, UDC.

9. Postulat de MM. Samuel Freuler et Cyril Gallay

- Le président passe la parole à M. Samuel Freuler pour le développement du postulat.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, 4 avis contraires, 1 abstention signifiée, le postulat de MM. Freuler et Gallay est renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

10. Interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

- Le président passe la parole à Mme Jeannette Weber pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle désire répondre immédiatement.
- Mme Golaz: la Municipalité répondra lors du prochain Conseil.

11. Divers + propositions individuelles.

- M. DI Felice: rappelle que le 23 mars aura lieu la traditionnelle journée de nettoyage du Sentier des Toblerones. Venez nombreux.

La parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous au 2 mai 2013 à 19h30 pour la prochaine séance du Conseil communal, puis clôt celle de ce soir.

La séance est levée. Il est 20h13.

Pour le bureau de Conseil communal:

Le président:



Michael Rohrer



La secrétaire:



Mireille Tacheron

Annexes:

Postulat de MM. S. Freuler et C. Gallay

Interpellation de Mme J. Weber

Interpellation concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013

Le rejet massif par la population de l'initiative pour la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland, nous a confirmé la volonté de favoriser, entre autres, les trajets à pieds. Et de ne pas « arroser systématiquement tous les parents d'écoliers.

Nous avons l'occasion maintenant de réfléchir à diverses possibilités afin d'augmenter la sécurité sur le chemin de l'école et faire avancer le débat.

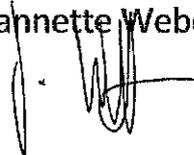
Mes deux questions à la Municipalité :

Avez- vous des projets pour améliorer la sécurité routière sur le chemin de l'école, que cela soit à vélo ou à pied ?

Existe-t-il une aide bien ciblée pour les familles en difficultés ?
Si oui, où doivent-elles s'adresser et à qui ?

Gland, 21 mars 2013

Au nom du PLR
Jeannette Weber



Postulat

Amélioration de la mobilité douce à Gland.

Le 3 mars, la population se prononçait sur l'initiative en faveur des transports publics gratuits pour les enfants scolarisés à Gland. Tout au long de la campagne, lors des contacts avec la population, de nombreux citoyens ont fait part de leur crainte à envoyer les enfants en vélo à l'école pour des raisons de sécurité sur le parcours.

Depuis plusieurs années la municipalité a fait des actions et réalisations en faveur de la mobilité douce. Néanmoins il semble que pour les habitants de la ville cela ne soit pas suffisant ou convaincant.

Au travers de ce postulat nous demandons à la municipalité de dresser un état avec au moins les points suivants :

- Les réalisations en cours
- Celles déjà prévues à brève échéance
- Le délai de leur réalisation
- Les réflexions sur les nouvelles pistes à explorer

Nous pensons naturellement à l'extension de la zone 30 au reste de la ville, pour laquelle ce conseil a déjà voté un préavis d'étude de la zone sud.

Nous estimons qu'il serait judicieux que la municipalité mette en place un axe nord-sud, ainsi qu'est-ouest sur lesquels la mobilité douce serait particulièrement aisée et sûre.

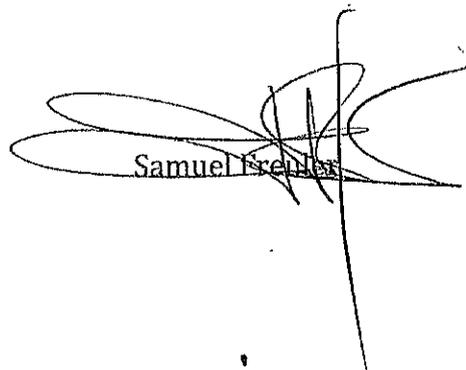
Le moment paraît bien choisi, puisque des études sont en cours pour le nouveau passage sous voie ainsi que pour le projet « Gare Sud ». Cette réflexion devra naturellement inclure la future piscine à l'est de même que le futur quartier de la Combaz à l'ouest.

Dans ce cadre nous suggérons également d'étudier la possibilité de transformer la rue de la gare en sorte de voie verte (réservée à la mobilité douce ainsi qu'aux riverains) afin de corriger le défaut lié aux nombreuses priorités de droite qui coupent le flux de cet axe depuis l'introduction de la zone 30 dans la partie nord.

Par la suite il sera possible de faire une communication claire envers l'ensemble de la population.



Cyril Galay



Samuel Frey

Gland, le 20 mars 2013